

Date de la convocation : 20 juin 2008

Présents : BILLOT Maryse, BOBILLIER Christine, DI BENEDETTO Patrice, FABREGUES Daniel, FILSJEAN Nicole, GOGUEL Mathieu, HUFSCMITT Benoit, JACOB Alexis, JUAREZ Emilio, LANTUEJOUL Philippe, LEFEVRE Gérard, LEPEULE Gisèle, MARCEAU Muriel, MENETRIER Claude, PEYRARD Dominique, PRAOM Christian, RENAUDE Régis, SAILLARD Patrick, VIENNET Alain, VUILLEMIN Jean-Louis.

Excusés :

LIHOREAU GAMBA Véronique.....procuration VUILLEMIN Jean-Louis.

ABDELAZIZ Karim.

Nicole FILSJEAN a été désignée secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

M. le Maire évoque le décès de la maman de Thierry Delacour, survenu le mercredi 25 juin 2008 et présente ses condoléances.

COMPTE RENDU CONSEIL DU 28 MAI 2008

Le compte-rendu du 28 mai 2008 est adopté à l'unanimité.

Des corrections sont apportées au compte-rendu du 28 mai 2008 concernant la délégation du maire n°5. Ce point a été voté de la façon suivante : 12 voix pour, 6 voix contre (ABDELAZIZ Karim, FABREGUES Daniel, LEFEVRE Gérard, LIHOREAU GAMBA Véronique, RENAUDE Régis, VUILLEMIN Jean-Louis), 5 absentions (GOGUEL Mathieu, JUAREZ Emilio, MENETRIER Claude, PRAOM Christian, SAUGET Béatrice).

En préambule, Mr le Maire informe que le point n°4 relatif « à la servitude des réseaux d'assainissement de la Louvière : acte notarié à signer » est retiré de l'ordre du jour.

Points à rajouter à l'ordre du conseil municipal de ce jour :

- attribution subvention pour les tenues de la Batterie Fanfare
- attribution subvention pour « Vaincre la Mucoviscidose »
- avenant tour de l'église
- autorisation travaux CAGB sur terrain communal
- délégation carte scolaire

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Après lecture du PV pour les élections sénatoriales, Mr le Maire fait appel à des candidats (7 titulaires et 4 suppléants).

Se présentent au poste de titulaires : MENETRIER Claude (19 voix, élu), SAILLARD Patrick (18 voix, élu), PEYRARD Dominique (16 voix, élue), PRAOM Christian (16 voix, élu), VIENNET Alain (15 voix, élu), HUFSCMITT Benoit (14 voix, élu), DI BENEDETTO Patrice (14 voix, élu), JUAREZ Emilio (8 voix, non élu), LEFEVRE Gérard (8 voix, non élu), VUILLEMIN Jean-Louis (8 voix, non élu), FABREGUES Daniel (5 voix, non élu), GOGUEL Mathieu (5 voix, non élu), RENAUDE Régis (1 voix, non élu).

Se présentent aux poste de suppléants : JACOB Alexis (20 voix, élu), LANTUEJOUL Philippe (19 voix, élu), JUAREZ Emilio (18 voix, élu), FILSJEAN Nicole (13 voix, élue), LEFEVRE Gérard (8 voix, non élu), BOBILLIER Christine (3 voix, non élue).

Remplacement de Béatrice SAUGET dans les différentes délégations :

En ce qui concerne la démission de Mme Béatrice SAUGET du conseil municipal, Mr le Maire exprime sa déception et son grand regret. Sous réserve de son accord et à la demande de certains élus, sa lettre sera annexée au présent compte-rendu.

Remplacement de Béatrice SAUGET :

- CCAS : SAILLARD Patrick, élu à l'unanimité.
- CA du collège : MARCEAU Muriel (suppléante), élue à l'unanimité.

Décision modificative :

Budget inscription de crédits (1500 €) au chapitre 20 (études) pour l'aire de loisirs en forêt : Adopté à l'unanimité

Election des membres de la commission d'ouverture des plis :

- Titulaires : DI BENEDETTO Patrice, JUAREZ Emilio, SAILLARD Patrice, élus à l'unanimité.
- Suppléants : LANTUEJOUL Philippe, MARCEAU Muriel, VUILLEMIN Jean-Louis, élus à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION-SPORT ET JEUNESSE

Cinéma itinérant :

Renouvellement convention URFOL saison 2008/2009 :

Les séances reprendront en septembre prochain. La convention est renouvelable d'année en année par tacite reconduction. La subvention de la commune s'élève à 1915 € (dont 85 € d'adhésion).

Bilan du concert du 7 juin :

Remerciements aux élus et aux conjoints qui ont participé au bon déroulement de cette soirée. Spectacle de qualité. 105 personnes y ont assisté (91 payantes, 14 sur invitation). Recettes : 855 €, dépenses 2525.27 € soit un déficit de 1670.27 €. La commission « communication » est favorable à accueillir régulièrement l'Orchestre de Besançon à l'Espace du Marais.

13 juillet :

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire.

Coût du feu d'artifice : 4200 €

Convention Avantages Jeunes – Renouvellement :

Pour la troisième année consécutive, proposition de signer la convention avec le Conseil Régional. La Région versera à la commune une subvention de 460 €. Cette carte sera vendue au Forum des associations le 6 septembre 2008 et ensuite disponible à la médiathèque au prix de 7 €. Voté à l'unanimité.

Virades de l'Espoir :

Elles auront lieu dimanche 28 septembre 2008 à Mamirolle. Une subvention de 100 € sera versée à l'association. Le logo de la commune figurera sur l'affiche. Voté à l'unanimité.

Batterie fanfare :

Une subvention exceptionnelle de 11802 € HT est votée à l'unanimité, prise sur le compte budgétaire 6574. La commission Finances est chargée de rechercher des subventions auprès du Conseil Général et de la CAGB. Mrs LOICHOT et MATHEVON présenteront à l'ensemble des élus, le projet d'école de musique lors d'un prochain conseil municipal.

COMMISSION COMMERCE-ENVIRONNEMENT

Autorisation de défrichement puis d'implantation d'une garenne artificielle en forêt communale :

Suite à l'accord du Conseil à l'installation de cette garenne dans l'espace défriché dans la zone d'emprise de la ligne, entre la quatre voies et la Grange-Fauconnière parcelles 26 à 29, le conseil autorise le défrichement et la conversion en prairie de cette zone. Ce défrichement est réversible et l'ONF a donné un avis favorable. Voté à l'unanimité.

Adhésion à Communes Forestières de France et à la chartre PEFC :

PEPC est un système international de certification forestière qui garantit la qualité de la gestion durable de la forêt à travers le développement de ses fonctions économiques, environnementales et sociales. Ce label, qui couvre 100% des forêts domaniales et 50% des forêts communales de France, est de plus en plus demandé lors des ventes de bois. Son coût est 1,1 € par ha, plus 11 € d'inscription.

La Fédération des Communes Forestières de France (Fncofor) défend le patrimoine forestier national à partir de ses sections départementales et régionales. Sa cotisation est de 585 € pour une recette de ventes supérieure à 160 001 € (le cas de notre commune). Cette adhésion permet une réduction de moitié de l'adhésion à PEFC.

Le conseil vote l'adhésion à Fncofor et à la certification PEFC pour un coût de 585 € et 313.50 €

Le conseil désigne MENETRIER Claude comme délégué à Fncofor et HUFSCMITT Benoît comme suppléant.

Aire d'accueil des gens du voyage :

Autorisation de commencer les travaux avant cession définitive à la CAGB :

Explication est donnée des raisons du retard de la vente du terrain à la CAGB : l'achat ne peut-être fait que l'aire réalisée. L'autorisation est votée. Ont voté contre : LEFEVRE Gérard, LIHOREAU GAMBA Véronique, VUILLEMIN Jean-Louis.

Aménagement de la plate-forme affectée au dépôt des matériaux route de Mamirole :

L'aire d'accueil des gens du voyage ne couvrira que la moitié de la plate forme dégagée. Deux possibilités ont été dégagées pour la seconde moitié : la laisser se régénérer naturellement après l'avoir protégée de tout possibilité d'intrusion ; la conserver comme plate forme de matériaux inertes (pierres et terre végétale) pour des entreprises locales (à l'exclusion de tout remblaiement). La seconde solution est adoptée avec les conditions suivantes : pas de remblaiement, délimitation matérialisée et protection de l'aire prises en charge par les entreprises, dépôt exclusif de pierres et terre végétale, location annuelle après livraison de l'aire d'accueil.

M MENETRIER Claude fait part de son inquiétude quant à la possibilité que la zone de stockage empiète sur la forêt au fil du temps.

COMMISSION URBANISME

Etat des demandes d'urbanisme vues en commission :

PC	ROY Jean	6 rue de la Paix	Bûcher	
DEPOT	PELLETIER Charles	1 rue du Fourney	Extension maison - construction d'un garage	
PC	MOUREY Francis	23 rue de la Fontaine	Véranda	Accordé
DECISION	MAISONS CONTOZ	Rue de la Fontaine	10 logts dans ferme existante	Accordé
DP	LAMBÉY David	11 rue des Pommier	Murette	
DEPOT	BATILDE Fabienne	3 rue de la Poste	Réfection bardage	
	BONJOUR Jean-Pierre	10 rue du Clousey	Réfection clôture	
	RICHARD/MAINIER	18 rue des Pommiers	Grillage	
	BALIKO Edouard	9 rue des Campenottes	Réfection toiture	
	BURGEOD Jean-Paul	1 rue Roumotte	Couvertine sur muret existant -	
			Clôture fer forgé	
	DELORME Christian	2 rue des Perrières	Abri	
	JEANDENANT Marcel	10 rue Croix de Mission	Réfection toiture	
	CUCHE Jérôme	18 rue Croix de Mission	Garage tôle	
	ROGNON Michel	4 rue des Ronces	Réfection toiture	
	BONNEFOY Jean-Claude	Rue des Perrières	Clôture + 2 portails	
	BARRALON Claude	22 rue de la Gare	Réfection toiture	
DP	LEBRAS/QUEVREUX	21 rue du Colombier	Grillage	Tacite
DECISION	BOBILLIER Robert	12 rue de la Fontaine	Création ouvertures	Tacite
	CLAUDET Patrick	7 rue du Pied de Roche	Marquise	Tacite
	CLIMENT Joseph	14 rue des Ronces	Réfection toiture	Tacite

	EVASOL pour M. BOFFY	45 rue Louis Pergaud	Panneaux solaires photovoltaïques	Tacite
	BOSSERDET Guy	43 rue Louis Pergaud	Panneaux solaires photovoltaïques	Tacite
	ROBERT Daniel	17 rue de l'Etoile	Mur	Non instruit
	BOISSEININ Gérard	5 rue du Pied de Roche	Extension	Accordé
PA	Indivision GOMOT-			
DEPOT	LELIEVRE-LABORIE	Devant la Cure	"Le Pré devant la Cure"	
CU	Me ZEDET	8 rue du Vert Pré	Simple information	
DEPOT	SCP RACLE et COLIN	La Prairie	Opérationnel	
	SCP RACLE et COLIN	La Caille	Opérationnel	
	SCP RACLE et COLIN	La Chauvelle	Opérationnel	
	SCP RACLE et COLIN	Le Grand Sâone	Opérationnel	
	SCP RACLE et COLIN	La Prairie	Simple information	
	Me ZEDET	31 rue des Frères Maire	Simple information	
	Me MARCONOT	16 rue Mozart	Simple information	

Assainissement information :

Fin de la 2^{ème} phase, 1^{ère} tranche. L'enrobé de l'avenue de la gare et du bas de la rue du Clousey, pris en charge par le Conseil Général, sera effectué au mois de septembre. Un rendez-vous est pris pour étude de la 2^{ème} phase, 2^{ème} tranche. Bassin de rétention et d'infiltration derrière les ateliers municipaux : clôture et portail en cours d'installation. La plantation de roseaux est installée.

Avenant crèche :

Création d'une rampe d'accès à la crèche conforme aux normes handicapés.

Le traitement du sol en désactivé, ne donnant pas satisfaction, a été refait aux frais de l'entreprise. Ce problème a engendré du retard pour la pose de l'enrobé.

Autorisation de travaux pour le retournement du bus, au terminus :

Il sera pris en charge par la CAGB. Début des travaux prévu en juillet 2008. Voté à l'unanimité.

COMMISSION PATRIMOINE

Organisation Jobs d'été :

Huit jeunes du village du 15 ans à 18 ans sont concernés par les jobs d'été. Chaque jeune sera sous la responsabilité d'un agent pour une durée d'une semaine, du lundi au vendredi de 8h à 12h. En échange, un bon d'achat d'une valeur de 84 € (Décathlon) leur sera offert.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Projet école : composition du comité de pilotage

La prochaine étape sera de recevoir les parents d'élèves ainsi que l'AUDAB. Un comité de pilotage sera mis en place. Il comprendra des personnes de l'équipe pédagogique, du périscolaire, de l'ASPARELE, ainsi que des élus. La commission est favorable à un seul site et avance dans sa réflexion. L'équipe pédagogique soutient également cette idée. Mr le Maire affiche sa volonté d'amener ce projet à son terme. Les études sont incontournables pour un chiffrage valable du projet. Des élus ont visité l'école de Nancray.

Comité de pilotage (élus) : BOBILLIER Christine, DI BENEDETTO Patrice, GOGUEL Mathieu, HUFSCMITT Benoit, JUAREZ Emilio, LANTUEJOUL Philippe, LEPEULE Gisèle, MARCEAU Muriel, MENETRIER Claude, PEYRARD Dominique, PRAOM Christian, RENAUDE Régis, SAILLARD Patrick.

Mise à disposition d'un véhicule de transport : proposition Visio-com

Utilisation du minibus actuel : 80% par le périscolaire, 20% par les associations (location). MR VUILLEMIN Jean-Louis remarque qu'il n'est pas souhaitable que les enfants circulent dans le village dans un minibus publicitaire. Le minibus est déjà ancien (150 000km).

Pour : LANTUEJOUL Philippe, PRAOM Christian.

Absentions : BOBILLIER Christine, FILSJEAN Nicole, GOGUEL Mathieu, HUFSCMITT Benoit, JUAREZ Emilio, MENETRIER Claude.

Proposition non adoptée par 13 voix contre.

Dérogation scolaire

Une demande a été faite par une personne habitant Ornans mais dont l'enfant est gardé à Saône. Après contact avec la municipalité d'Ornans, celle-ci ne souhaite pas prendre en charge les frais de scolarité de cet enfant. **A titre exceptionnel**, le conseil municipal de Saône accepte de prendre en charge ces frais et Ornans s'engage à honorer une demande, si le cas se présente. Mr MENETRIER Claude remarque que cet engagement peut créer un précédent. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Saveurs et Passions 2008 : une subvention a été accordé par le Conseil Général d'un montant de 180 €

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 27 août 2008, à 20h00.

Lors d'un prochain conseil municipal, il sera demandé à Mr ABDELAZIZ Karim de présenter le rôle de la Sécurité Civile.

Saône Votre Commune doit paraître fin août. Penser à donner les articles.

Mme FILSJEAN Nicole donne quelques dates à retenir :

- 13 juillet : Fête Nationale.
- 6 septembre : Forum des Associations, fête de l'Afrique.
- 28 septembre : vide-grenier.
- 7 et 8 février 2009 : Saveurs et Passions.

La séance est levée à 23 heures.

Le Maire,
Alain VIENNET

Le Rapporteur,
Nicole FILSJEAN